



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Digitalisation

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Service Central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 21 janvier 2022

Objet : Question parlementaire n° 5526 du 20 janvier 2022 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Interférences entre les fréquences du 5G et les instruments de navigation des avions ».

Monsieur le Ministre,

En date du 20 janvier 2022, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Ministre des Communications et des Médias.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre délégué à la Digitalisation
(s.) Marc Hansen